

## **ATTESTATION D'INSTALLATION KIT VU**

A retourner complété par email à: <a href="https://homologation@emilfrey.fr">homologation@emilfrey.fr</a>

En vue de l'obtention de l'attestation d'adaptation réversible de VP en VASP et à joindre au « 3 en 1 » pour immatriculation sur Auto-Immat ou ANTS (SIV)

a, a
Nous soussignés la Société
Représentée par Mr - Mme
attestons avoir procédé dans les règles de l'art à la transformation du véhicule neuf non immatriculé de VP (5/7 places) en VASP (2 places) et ce, conformément à la notice de montage délivrée par le fournisseur du kit, la société Ets JOCQUIN.
Aussi, pour toute demande ultérieure de reconversion (de VASP en VP), nous nous engageons par la présente à respecter <u>un délai minimum de 3 mois</u> entre les dates d'immatriculation en VASP 2 Places et la demande de reconversion en configuration 5/7 Places.
Marque: MITSUBISHI Modèle:
Type: N° de réception européenne(1):
CNIT(1): Type Variante Version(1):
N° de série du véhicule:
PTAC(2): kg PTRA(2): kg Poids à vide: kg
Poids maxi essieu AV(2): kg Poids maxi essieu AR(2): kg
<ul> <li>(1) Reprendre la valeur mentionnée sur la facture ou sur le PV des mines (« 3 en 1 »)</li> <li>(2) Plaque constructeur du véhicule</li> </ul>
N° de compte MITSUBISHI France:
Date: 2 0 1 8
Signature et cachet de l'entreprise
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·